

Site patrimonial remarquable & Attractivité territoriale

Journée régionale Auvergne-Rhône-Alpes

10 nov
Annecy

Informations et billetterie : www.sites-cites.fr

Credit photo : @saiko3p

Organisé par :

Accueilli par :

En partenariat avec :

Les Sites patrimoniaux remarquables ne se limitent pas à la préservation du patrimoine bâti : ils constituent de véritables leviers de développement territorial, dont l'attractivité repose sur leur capacité à concilier protection du patrimoine, qualité du cadre de vie et dynamiques économiques, touristiques et résidentielles. L'enjeu est de préserver leur identité tout en répondant aux attentes des habitants, des visiteurs et des acteurs du territoire.

À l'occasion des dix ans de la loi LCAP, cette journée interrégionale interrogera la place du Site patrimonial remarquable comme outil d'attractivité et de régulation des territoires : la protection patrimoniale favorise-t-elle le développement des centres anciens ? Permet-elle également de maîtriser les effets de cette attractivité afin de préserver leur habitabilité et leurs équilibres ?

Les échanges porteront sur les liens entre patrimoine, urbanisme, habitat, tourisme et développement territorial : articulation avec les autres labels, valorisation des centres anciens, pression foncière et immobilière, régulation des usages, attractivité résidentielle ou encore équilibre entre préservation, développement et qualité de vie. Les retours d'expérience présentés illustreront comment le SPR peut constituer un véritable outil au service d'un développement territorial durable et équilibré, conciliant mise en valeur du patrimoine, vitalité des centres anciens et préservation de leur identité.

9H-9H30 : ACCUEIL CAFÉ

9H30-10H | OUVERTURE INSTITUTIONNELLE

- représentant(e) ville d'Annecy
- **Christophe Capron**, Vice-Président Sites & Cités et remarquables de France et conseiller municipal de Thiers
- représentant(e) DRAC AURA (sous réserve)

10H-10H30 | INTRODUCTION

Portrait des SPR de la région Auvergne-Rhône-Alpes – Chiffres clés – Particularités - Stratégie régionale - Rappel des objectifs et bilan de la loi LCAP

- **Florence Delomier-Rollin**, Conseillère pour l'architecture, DRAC Hauts-de-France

10H30-11H45 | TABLE RONDE 1 :

« **LE SPR CONDUIT-IL A UNE PLUS FORTE ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ?** »

Conduite des Echanges : Julie Marchand, Docteure en sociologie urbaine & Directrice de Connaixens

- **Sophie Bénézit**, Vice-Présidente en charge de la Culture, Saint-Flour Communauté
- **Sandrine Daureil**, responsable Pays d'Art et d'Histoire, Saint-Flour Communauté
- **Laure Koupaliantz**, Directrice de l'Agence Française des chemins de Saint-Jacques de Compostelle
- **Elisa Trémouille**, Chargée de mission SPR, études urbaines et aménagement, Clermont Métropole
- **Stéphanie Nassoy**, responsable Pays d'Art et d'Histoire, Clermont Métropole
- **Myriam Bayol**, responsable du Pays d'Art et d'Histoire agglomération du Pays d'Issoire
- **Arlette Nugier**, 1ère adjointe de la ville de Champeix

11H45-12H00 | QUESTIONS REPONSES

12H-13H | TABLE RONDE 2 : « LE SPR PEUT-IL REGULER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ? »

- **Elu(e) Ville d'Annecy**
- **Emmanuelle Didier**, ABF, UDAP du Rhône
- **Isabelle Eynard Riondet**, chargée de mission patrimoine Grand Lyon
- **Hélène Blin**, ABF UDAP Savoie et Haute-Savoie

13H-13H15 | QUESTIONS REPONSES

13H15-13H30 CONCLUSION

Julie Marchand

13H30-14H30 : BUFFET

15H-16H30 : VISITE DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE D'ANNECY

Visite commentée du SPR au regard des enjeux évoqués en tables rondes.

Inscription

Pour plus d'informations :
<https://www.sites-cites.fr/evenements/journee-regionale-spr-attractivite-territoriale-a-annecy/>

Contacts

Sites & Cités remarquables de France
reseau@sites-cites.fr
09 72 49 97 02